

## Prélèvement direct par Poste ou par Banque

Pour un autre mode de paiement que la facture conventionnelle

La facture est envoyée à votre établissement postal ou bancaire. Ce dernier fait l'intermédiaire entre vous et les Services industriels de Delémont (SID) en procédant automatiquement au paiement et vous recevez un avis de débit. Les SID vous transmettent un décompte détaillé de votre facture sans bulletin de versement pour vérification. En cas de désaccord, vous gardez un droit de recours dans les 30 jours. Vous pouvez en tout temps annuler ce mode de recouvrement.

Je souhaite que le montant de ma facture soit prélevé directement sur le **compte postal** suivant :

IBAN

➔ A transmettre aux SID

Je souhaite que le montant de ma facture soit prélevé directement sur le **compte bancaire** suivant :

IBAN

Nom de la banque

NPA et Lieu

N° clearing bancaire

➔ A transmettre à votre banque

▼ A remplir par la banque ▼

LSV-IDENT. SDV2W

N° de clearing bancaire

Timbre de la banque

## Adresse du détenteur du contrat

Madame

Monsieur

Entreprise

Nom / raison sociale

Prénom

Rue, n°

NPA, localité

Tél. fixe / mobile

E-mail

N° de client

### Autorisation de débit avec possibilité de contestation

Par la présente, j'autorise mon établissement postal ou bancaire, sous réserve de révocation, à débiter directement sur mon compte les notes de recouvrement émises par les SID.

Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour la Poste ou ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé.

Le montant débité me sera remboursé si je conteste dans les 30 jours après réception de l'avis auprès de la Poste ou de ma banque, en la forme contraignante.

Lieu, date

Signature

### Bénéficiaire des paiements

Services industriels de Delémont  
Route de Bâle 1  
Case postale 2261  
CH - 2800 Delémont 2

# SID

